« Comment lutter contre l’islamisme s’il est interdit de désigner clairement l’ennemi »

écrit par Cril17 | 1 mars 2018

Tribune libre du « Figaro »:

FIGAROVOX/TRIBUNE – Alors que Georges Bensoussan sera à nouveau jugé en appel, dans une procédure du CCIF soutenue par le Parquet, il est permis de douter de l’efficacité des mesures à venir pour prévenir la radicalisation. Comment lutter contre l’islamisme s’il est interdit de désigner clairement l’ennemi ?

Barbara Lefebvre est enseignante. Elle est co-auteur des Territoires perdus de la République *(2002, rééd. Pluriel 2017) et vient de publier* Génération «J’ai le droit» *(éd. Albin Michel, 2018).*

Jacques Tarnero est chercheur à la Cité des sciences et de l’industrie et documentariste français, membre du Cercle de l’Oratoire. Il a été président de la Commission d’études politiques du CRIF. Il est contributeur régulier de Hatikva75,

B’nai brith et Europe-Israël News.

Caroline Valentin est coauteur d’ Une France soumise, Les voix du refus *(éd. Albin Michel, 2017).*

C’est au moment même où le gouvernement énonce toute une batterie de mesures «anti radicalisation» que notre justice poursuit ceux qui furent parmi les premiers à décrire la menace islamiste.

Georges Bensoussan a été relaxé en première instance, en mars 2017, de tout propos diffamatoire ou raciste à l’égard des musulmans.

Après avoir été débouté de sa plainte, voilà que le Comité contre l’islamophobie en France, (CCIF) persiste et signe dans une procédure d’appel qui se tiendra d’ici quelques semaines, soutenue par le ministère public, la Ligue des droits de l’homme et le MRAP.

Faut-il imaginer que le procureur de la République soit myope au point de n’avoir pas repéré que sous la plainte intentée par le CCIF se dissimulait une stratégie visant à rendre respectable la radicalisation islamique?

Comment la justice peut-elle être aveugle devant l’apparence antiraciste de cet épigone des Frères musulmans?

Pourquoi n’a-t-elle pas déclaré cette plainte irrecevable?

Dans les projets du gouvernement en matière de lutte contre la radicalisation il est proposé (entre autres) un repérage des signes de radicalisation. Une politique de prévention des risques ne saurait être désormais menée à bien sans cette observation des symptômes annonçant des logiques menaçantes.

Quand le livre *Les territoires perdus de la République* fut publié en 2002, une chape de silence l'accueillit tant le politiquement correct ne voulait pas paraître «stigmatisant» envers les «jeunes des banlieues» en «difficulté» dans les «quartiers sensibles».

Que d'euphémismes, que de termes aseptisés pour ne pas parler clair, ne pas nommer les choses.

Ni la qualification d'islamophobe ni le concept d'islamophobie n'étaient encore en vogue.

Ces témoignages sur la croissance de l'antisémitisme et du sexisme auraient dû attirer l'attention des pouvoirs publics et des commentateurs médiatiques (aujourd'hui friands des «balances» de tous les porcs ou supposés tels).

Il n'en fut rien: les impératifs du «vivre-ensemble» primaient sur le réel.

L'ouvrage ultérieur piloté par Georges Bensoussan, *Une France soumise* (2017) devait confirmer, en pire, le diagnostic précédent.

La pénétration islamiste se confirme dans tous les milieux (scolaire, hospitalier etc.) sans que des réponses adéquates soient apportées pour lui résister.

La culpabilisation par le biais de l'antiracisme dont s'affublaient les islamistes traçait son chemin auprès des «progressistes», «insoumis» et autres «indignés».

L'épreuve judiciaire à laquelle Georges Bensoussan est assigné révèle la gravité des incohérences d'une politique qui prétend ne pas avoir peur des vérités dérangeantes.

Avant lui Charlie Hebdo, Pascal Bruckner, Mohamed Louizi ont déjà été ou sont toujours l'objet de poursuites, confrontés à la sinistrose des prétoires.

Être obligé de se justifier, de dire le bien-fondé de ses propos, perdre du temps et de l'énergie, payer des frais de justice, tout ceci s'inscrit dans une méthode qui utilise les mécaniques de la justice pour mieux épuiser les critiques et faire taire les opinons lucides.

Ce djihad judiciaire, la justice elle-même en est victime.

Pourquoi encombrer les tribunaux de ces procès? Pourquoi mobiliser tous les moyens de la démocratie alors que ceux-ci sont précisément dévoyés par ces plaintes?

Est-on dupe à ce point dans les instances de la justice des lanternes islamistes?

Et pendant ce temps, tant de justiciables doivent attendre des mois sinon des années pour voir aboutir leur procédure au civil ou au pénal. Pour certaines associations militantes bien conseillées et pouvant assumer le coût financier des procédures, la justice sait aller vite.

Comment comprendre le moment présent?

Une guerre a été déclarée à l'Occident, spectaculairement depuis 2001 avec l'attaque des tours de Manhattan, mais cette attaque aura été précédée par l'offensive idéologique de l'OCI (Organisation de la Conférence Islamique) menée lors d'une conférence de l'ONU à Durban durant l'été 2001 pour dénoncer le racisme dans le monde, où il fut essentiellement question de dénoncer Israël comme État raciste et le sionisme comme un autre nazisme.

Inscrire le blasphème anti religieux comme une manifestation raciste en fut l'autre enjeu majeur.

L'OCI dispose de nombreuses institutions dans tous les domaines (économique, culturel, éducatif, social, environnemental) pour diffuser son idéologie, via aussi un incroyable réseau d'ONG.

Si la France est agressée par la même idéologie depuis près de trois décennies, alors la République doit dire les choses clairement et ne pas se contorsionner pour nommer l'ennemi.

La simple expression de «lutte contre la radicalisation» pâtit de l'absence d'un adjectif.

Pourquoi celui d' «islamique» n'est-il pas ajouté?

Quelle crainte inspire-t-il? Comment peut-on tomber dans le panneau conceptuel d'une «islamophobie» assimilée au racisme: les crimes commis au nom de l'islam, les Allah Akbar criés par celui qui égorge pour venger le prophète, ne devraient-ils pas légitimement inspirer de la crainte (phobie = peur)?

Pourquoi ce qui est présenté comme une religion de «paix et d'amour» devrait échapper à la critique des pratiques commises en son nom?

Pourquoi un texte, bien que considéré par ses adeptes comme dicté par Dieu lui-même, devrait échapper à l'analyse de la raison critique?

Il existe en islam et dans le monde musulman suffisamment d'esprits lucides pour avoir dit, souvent au péril de leurs vies, que ça n'est pas rendre service aux musulmans que de ne pas les mettre face à cette réalité: c'est à l'intérieur de l'islam que l'islam joue son avenir.

Si l'islamisme dévore la quête de spiritualité née du côté de La Mecque, c'est dans le chaos que l'islam ratera son rendez-vous avec la modernité.

En attendant, nous qui vivons en démocratie, dans des États de droit, qui plus est dans une République laïque, nous n'avons pas à nous soumettre à ces nouveaux suprématistes identitaires.

Nous devons continuer à cultiver le doute critique y compris sur les religions établies, aller chercher dans leurs textes

et dans leur confrontation avec l'histoire, les éléments qui nous permettent de mieux saisir les ferments idéologiques qui nous menacent et les remèdes pour les neutraliser.

http://lefigaro.fr/vox/religion/2018/02/28/31004-20180228ARTFIG00140-proces-en-appel-de-georges-bensoussan-les-incoherences-du-gouvernement.php

Note d'Antiislam

Cette tribune est pleine de bon sens et de courage.
Cependant, ni « Le Figaro », ni les auteurs n'évoquent les condamnations de Christine et Pierre.
Pourquoi ?
Parce que à « Riposte Laïque » et à « Résistance Républicaine » nous ne croyons pas à la fallacieuse distinction entre islam et islamisme ?
(Alors que partout où les musulmans sont présents en majorité, cette distinction n'a aucun sens.
Bien au contraire, bien malin à Molenbeek ou Trappes, celui qui serait capable de distinguer un musulman d'un islamiste !)
Parce que nous croyons au contraire que *« L'islam c'est l'islamisme au repos et l'islamisme, c'est l'islam en mouvement. C'est une seule et même affaire »* comme l'affirme Ferhat Mehenni ?
Parce que nous ne faisons pas révérence devant « la quête de spiritualité née du côté de La Mecque » (sic) et que nous croyons qu'en fait de « spiritualité » il n'y a que désir, depuis toujours, d'asservir à l'islam le monde entier, ce qui, tout simplement, est le programme du Coran ?